

## INTERCLUBS DE GIRONDE SENIORS DAMES REGLEMENT PARTICULIER 2018

### 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### Pour les clubs

Epreuve ouverte à toutes les Associations Sportives avec terrain relevant du territoire du Cdgolf33

#### Pour les joueuses

**Etre membres A.S et licenciées du club qu'elles représentent.**

Répondre aux exigences du statut amateur, être titulaires de la licence FFGolf de l'année en cours et à jour du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf

Etre âgées de 50 ans dans l'année

#### Pour les capitaines

Les Capitaines/responsables Séniors Dames, qui reçoivent une compétition sur leur terrain, sont chargées de l'organisation de l'épreuve en shot-gun, avec désignation des trous et des équipes concernées.

Les capitaines devront collecter les green-fees auprès de leurs équipières, afin de n'effectuer qu'un seul règlement par équipe.

### 2. FORME DE JEU

Interclubs par équipes de 6 joueuses se déroulant sur 5 journées selon le calendrier suivant :

1 <sup>ère</sup> Compétition	Mardi 13 Mars	MEDOC	9h30
2 <sup>ème</sup> Compétition	Mardi 27 Mars	LACANAU	9H30
3 <sup>ème</sup> Compétition	Mardi 24 Avril	BORDEAUX LAC	9H30
4 <sup>ème</sup> Compétition	Mardi 22 Mai	LANGON	9H 30
Finale	Mardi 5 Juin	ARCACHON	9h 30

Départs des repères rouges, on place la balle sur les zones tondues ras du parcours. Départs en shot-gun (cf. horaire ci-dessus). Rencontres suivies d'un repas pour celles qui le désirent

## **2-1 Phase préliminaire**

### **2-1.1 Forme de jeu**

Pour chaque épreuve et chaque club : **formule MATCH PLAY en BRUT** : 1 camp de deux joueuses en foursome et 4 joueuses en simple (2 joueuses minimum si un club ne peut aligner les 4).

**Le foursome est obligatoire** pour chaque club ; il doit être départagé, selon la formule "play-off mort - subite"

Tableau des rencontres des foursomes pour les 4 premières compétitions :

1. LACANAU / GUJAN  
PESSAC / ARCACHON  
MEDOC / CAMEYRAC  
TEYNAC / LANGON  
BX LAC / BORDELAIS
2. BORDELAIS / CAMEYRAC  
PESSAC / MEDOC  
ARCACHON / LANGON  
TEYNAC / GUJAN  
LACANAU / BX LAC
3. LACANAU / PESSAC  
BX LAC / ARCACHON  
LANGON / CAMEYRAC  
TEYNAC / BORDELAIS  
GUJAN / MEDOC
4. MEDOC / LACANAU  
BX LAC / TEYNAC  
ARCACHON / GUJAN  
CAMEYRAC / PESSAC  
LANGON / BORDELAIS

**Les rencontres de simples** (entre 2 et 4 selon le potentiel de joueuses dans chaque club) sont composées par la responsable du club qui reçoit la compétition, en liaison avec la Responsable des Séniors dames du Cdgolf33, en fonction des index des joueuses inscrites et communiqués par les capitaines le jeudi qui précède la rencontre.

Les simples d'un club n'affrontent pas forcément les simples d'un même club.

Si la partie est gagnée ou perdue avant le 18<sup>ème</sup> trou, les partenaires peuvent convenir de terminer ou non le parcours.

### **2-1.2 Attribution de points**

**Le résultat de chaque épreuve est établi par addition des points obtenus par le foursome et les 2 meilleurs résultats des simples par Club :**

- 2 points pour le match gagné
- 1 point pour le match partagé
- 0 point pour le match perdu

Un tableau des points obtenu par chaque club sera établi après chaque épreuve

### **2-1.3 Classement**

**Le classement sera établi à l'issue des 4 premières rencontres**, les ex-æquo étant départagés .:

- sur le nombre total de foursomes gagnés.
- si l'égalité persiste, sur l'addition des résultats des 4 simples (les rencontres non disputées étant considérées comme des défaites).
- enfin si besoin est, sur le meilleur total en points du dernier tour.

### 2-1.4 Résultats

Les résultats de chaque rencontre seront donnés par chaque capitaine, à l'aide de la fiche prévue à cet effet, à la Responsable des Séniors Dames du CdGolf33 afin d'établir le tableau récapitulatif et le classement.

## 2-2 Journée Finale

La dernière rencontre se déroulera sur la même formule, club contre club, avec un foursome et 2 à 4 simples, selon le classement de la phase préliminaire :

1 vs 2 / 3 vs 4 / 5 vs 6 / 7 vs 8 / 9 vs 10

A l'issue de cette journée, l'équipe gagnante du match 1 vs 2 sera sacrée :

" CHAMPIONNE SENIORS DAMES de GIRONDE "

## 2-3 Ordre de jeu

DEPARTS en shot gun arrière établis par la capitaine qui reçoit :

Les foursomes en premier (5 départs) puis les simples dans l'ordre croissant des handicaps (10 départs).

## 3. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

### 3-1 Comité de l'épreuve :

Il est composé : - du Président du Comité ou son représentant  
- du Responsable des Seniors Dames au Comité de la Gironde  
- des Capitaines d'équipes des clubs participants.

**En cas de litige**, ils seront réglés par le Comité de l'épreuve. A défaut ils seront tranchés a posteriori par le Président du Comité de Gironde et la commission sportive du CdGolf33.

### 3-2 Inscriptions et droit de jeu:

- **Les 10 clubs concernés**, à savoir :

Arcachon, Bordeaux Lac, Bordelais, Cameyrac, Graves et Sauternais, Gujan-Mestras, Lacanau, Médoc, Pessac, Teynac

Doivent **confirmer leur inscription** auprès du Comité Départemental de la Gironde par l'envoi impératif d'un chèque d'inscription de 35€ libellé à son nom (adresse en haut du présent règlement).

- **Chaque joueuse** en déplacement s'acquitte de son droit de jeu, qu'elle versera à son capitaine pour un règlement global par équipes.

### 3-3 Divers :

Chaque capitaine doit faire parvenir au golf qui reçoit :

- **La composition de son équipe au plus tard le jeudi soir précédent la rencontre**
- **Le nombre de repas.**
- **Prix du green fee : 25 € pour chaque rencontre : Médoc, Lacanau, Bordeaux Lac, Langon, Arcachon**

Prix des repas : Arcachon 21€ (E/P/D/V+C) Bx Lac 20€, Langon 20€ (BUF V+C) Lacanau 19/20€ (P/D/V+C), Médoc 20€

(E=entrée P= plat D = dessert Buf = buffet V = vin C = café).